ID: 040-214000408-20240207-PVCM20240207_1-DE

DEPARTEMENT DES LANDES
ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de conseillers élus

COMMUNE DE BEYLONGUE

11

Conseillers en fonction

11

Conseillers présents et/ou représentés

11

MAIRIE DE BEYLONGUE

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 07 février 2024 à 20H

Sous la présidence de Mr Jean Didier BATBY, Maire.

<u>Membres présents</u>: BATBY Jean Didier, BAYLE Christine, BOINOT Mathilde, BOUHEYRES Christophe, DANTHEZ Céline, DUPIN Cyril, LASCARAY Marc, MARION Karine, MORLAES Olivier, PIGNIER Adeline, TARDAN Jean-Baptiste.

Etaient Absents: NEANT

Secrétaire de séance: Mme Karine MARION

Date de la convocation: Le 31 janvier 2024

PVCM20240207 1

CIMETIERE : Mise en place d'un règlement intérieur

Monsieur le Maire expose à l'assemblée, la nécessité de mettre en place un règlement intérieur relatif à l'usage du Cimetière, précise que les tarifs du cimetière et du columbarium ont déjà été approuvés par délibérations en date du 03/07/2019 et du 05/05/2022, et propose de mettre en place un groupe de travail à cet effet.

Après avoir échangé, Madame Christine BAYLE, Madame Mathilde BOINOT et Madame Céline DANTHEZ, se proposent afin de travailler sur ce sujet.

BUREAU VERITAS : Rapport de conformité « Atelier communal »

Monsieur le Maire expose à l'assemblée l'intervention de l'entreprise BUREAU VERITAS sur l'ensemble des bâtiments communaux, porte à la connaissance de l'assemblée le rapport de conformité et précise que l'Atelier communal nécessitera une mise aux normes électrique. La Commission bâtiment prend acte du rapport.

BERTRANDE Pierre: suivi échange parcelle

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la demande d'échange de parcelle de Mr BERTRANDE Pierre et propose que la Commission Voirie/Forêt/Foncier se rende sur site afin d'examiner lesdites parcelles.

Après en avoir échangé, Mr Cyril DUPIN, 1^{er} Adjoint, Mr Christophe BOUHEYRE, Conseiller, et Mr Olivier MORLAES, Conseiller, affectés à la Commission Voirie/Forêt/Foncier, prendront rendez-vous avec Mr BERTRANDE Pierre, et se rendront sur site.

EPFL « Landes Foncier » : portage foncier et financier pour l'achat des parcelles de l'Indivision BANIERES

Monsieur le Maire expose à l'assemblée la possibilité d'acquérir les parcelles de l'Indivision BANIERES par un portage foncier et financier par délégation à l'EPFL « Landes Foncier » et en indique les termes ;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, REJETTE la proposition d'acquérir lesdites parcelles par le biais de l'EPFL (3 voix pour – 3 abstentions – 5 voix contre);

Monsieur le Maire expose à l'assemblée la nécessité de modifier la délibération 202246_08_12 du 08/12/2022 donnant pouvoir à Mme Christine BAYLE pour signer le sous seing privé et l'acte définitif d'achat des parcelles cadastrées section E, numéros 584, 585, 628 et 630 de l'Indivision BANIERES;

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal,

DECIDE à l'UNANIMITE (11 voix pour) de modifier la délibération 202246_08_12 du 08 décembre 2022, suite aux Elections Municipales partielles complémentaires du 08/10/2023, et à l'Election du Maire et de ses Adjoints, en date du 10/11/2023, afin de donner pouvoir à Mr Jean Didier BATBY, Maire, et Mr Cyril DUPIN, Adjoint, pour signer l'acte définitif d'achat auprès de l'Indivision BANIERES, en l'étude de Maître RAGUE-ESTAUN et Maître BALLUTEAUD, notaires à Tartas.

ID: 040-214000408-20240207-PVCM20240207_1-DE

QUESTIONS DIVERSES

Comité des Fêtes de Beylongue :

Monsieur le Maire donne la parole à Mr David DUBERNET, Président du Comité des Fêtes de Beylongue, invité au Conseil, afin qu'il présente les besoins du Comité pour les Fêtes du village 2024.

Mayade du 09/03/2024 - Suivi de l'organisation :

Echange du Conseil municipal sur la préparation, le menu et le déroulé de la soirée du 09/03/2024.

Table des délibérations de la séance du 10 janvier 2024 - 20H

- EPFL « Landes Foncier » : portage foncier et financier pour l'achat des parcelles de l'Indivision BANIERES,
- Délibération autorisant Mr le Maire, Jean Didier BATBY, ou son Adjoint, Cyril DUPIN, à signer l'acte définitif d'achat du terrain de l'Indivision BANIERES.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.